

Échos romands

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **8 (1951)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le Message de Macolin

Chers amis,

Les performances gymnastiques et sportives ont atteint, de nos jours, une hauteur inimaginable et le mouvement sportif va en s'étendant continuellement. On constate le même phénomène dans l'I. P., puisque nous y enregistrons des chiffres de participation encore jamais égalés jusqu'à présent. Tout cela est sans doute fort réjouissant.

Le sport ne doit cependant pas s'épuiser uniquement dans la recherche de la bonne performance. Bien au contraire ; s'il veut remplir sa haute mission, il doit être pour nous une source de joie, de vraie joie de vivre. Hélas, cet élément s'amenuise de plus en plus dans notre mouvement de gymnastique et de sport. L'I. P. aussi se heurte à la même difficulté et court le danger de trop favoriser le côté technique. Il est vrai que la technique est indispensable pour l'obtention de la performance, mais l'éveil de la joie n'est pas moins important. Nous avons besoin d'heures joyeuses, nous tous,

jeunes et vieux. Je fais donc appel à vous, moniteurs et participants à l'I. P., et vous demande de contribuer à ce que l'activité I. P. se déroule dans une ambiance de joie et de bonheur. Veillez à ce que le travail I. P. soit toujours revêtu d'une robe de joie juvénile.

Ernest HIRT,
chef de section
de l'Instruction préparatoire.



ÉCHOS ROMANDS



A l'ombre du Cervin

LA PAROLE EST AU CHEF.....

Jeune Valaisan,

Tu connais déjà bien ce vaste mouvement de jeunesse. Tu as fréquenté le cours de base de ton village. Tu as accompli avec joie l'examen d'aptitudes physiques à la suite duquel tu as peut-être obtenu la mention cantonale ou le fier insigne. Tu as fréquenté l'un des nombreux cours à option de ski, d'alpinisme ou d'excursions.

Ce modeste bulletin, que l'Office cantonal I. P. du Valais se fait un plaisir de t'offrir, n'a donc pas la prétention de t'apprendre ce qu'est l'instruction préparatoire. Il veut simplement te faire mieux connaître son programme et te faire prendre conscience de l'importance de la famille de l'I. P. valaisanne, qui a groupé, en 1950, 3.633 élèves aux cours de base et 1791 aux divers cours à option.

Cette jeunesse enthousiaste a, sous la direction de près de 300 moniteurs et dirigeants, réalisé de son mieux le programme proposé par le vieil adage : «Une âme saine dans un corps sain».

L'I. P. voudrait pouvoir grouper toute la jeunesse post-scolaire. Pour cela, les dirigeants cantonaux s'adressent à toi, jeune homme qui est attaché à ta section, à ton moniteur et à tes camarades de sport. Elle espère trouver en toi un propagandiste. Tu sauras convaincre tes camarades encore éloignés de la section I.P.

pour les y amener afin qu'elle devienne vraiment le centre de ralliement de toute la jeunesse.

Les cours I. P. sont maintenant organisés, à quelques exceptions près, dans toutes les communes et localités du canton.

Tout groupement sportif peut solliciter l'autorisation d'organiser un cours. Il suffit qu'il en fasse la demande à l'Office cantonal I. P. et qu'il dispose d'un moniteur qualifié.

Les moniteurs sont formés dans les cours fédéraux à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin ou dans les cours cantonaux, qui ont lieu généralement à Sion au début du printemps.

Jeune Valaisan, sois un élève assidu et si, par hasard, tu ne l'étais pas encore, approche-toi en toute confiance d'une section I. P. où tu seras reçu par de bons camarades de jeu et de vrais amis.

G. CONSTANTIN
chef de l'Office cant. I. P.

... A L'EXPERT DE GYMNASTIQUE...

Grâce au magnifique travail de l'I. P., l'examen de gymnastique au recrutement a pris en Valais, depuis quelques années, l'aspect d'un vrai concours d'athlétisme. La majorité des conscrits s'y présentent en cuissettes et pantoufles, bien entraînés, et les épreuves se déroulent dans un bel esprit d'émulation, chacun cherchant à se surpasser, à conquérir cette mention tant convoitée.

Parfois, cependant, une ombre au tableau : Les jeunes gens de certain village où l'I. P. n'est pas encore introduite, ou bien quelques paresseux qui n'ont pas voulu suivre de cours de base, se présentent devant

les experts sans préparation, gauches, lourds, lents ! Il faut même leur prêter des pantoufles ! Pour ceux-là, l'examen n'est pas une partie de plaisir !

Jeunes gens de la classe 1932, dans quelques semaines, vous serez appelés au recrutement. Vous ne serez pas de ces ombres au tableau ! Vous allez vous préparer sérieusement à cette journée.

D'abord, simplement, pour avoir le plaisir de montrer à vos camarades, aux experts, aux officiers du recrutement, ce que vous êtes capables de faire. Ensuite, pour que nous puissions inscrire de beaux résultats dans votre livret de service. C'est un document précieux, ce livret de service ; le témoin de toute votre vie militaire, des écoles, des cours, des mobs peut-être. Et vous serez fiers, plus tard, de montrer un livret qui débute par les bonnes notes du recrutement.

Une légende circule parmi vous : celui qui réussit bien l'examen de gymnastique du recrutement est incorporé dans les fusiliers ou les grenadiers. Ce n'est pas exact. Par contre, si vous obtenez de bons résultats, vous avez plus de chances que tout autre d'être incorporé selon votre désir.

Le Département militaire fédéral publie chaque année de grandes statistiques sur les résultats des examens de gymnastique du recrutement. Les cantons y sont classés par rang de mérite. Longtemps, le Valais fit piètre figure tout au bas de l'échelle. Puis, grâce au développement de la gymnastique à l'école, dans les sociétés et dans l'I. P., notre place alla en s'améliorant et l'année dernière, nous étions au 12ème rang, ce qui est fort honorable. Mais en 1951, grâce à vous, ceux de la classe 32, le Valais va encore gagner quelques places !

Allons, tous à l'entraînement. L'I. P. peut améliorer ces résultats et vous faire grand bien. Ses moniteurs sont de chics types, ils vous appellent. Répondez « Présents ».

P. CURDY,
1er expert au recrutement.

..... ET ENFIN AU PÉDAGOGUE.

Jeune gens qui êtes en âge de bénéficier de l'Instruction préparatoire, c'est avec un très grand plaisir que je vous adresse ces quelques lignes.

Depuis une dizaine d'années, dans le cadre de l'I. P., je collabore aux cours de moniteurs de ski et d'alpinisme et j'inspecte les sections du Valais central. Je puis vous dire aujourd'hui en toute sincérité que ce contact avec les jeunes skieurs et alpinistes, ainsi qu'avec leurs chefs, m'a procuré les joies les plus profondes.

Vos camps s'établissent souvent si haut sur la montagne qu'une visite me demande plusieurs heures de marche. Mais jamais le découragement ne m'a surpris lors de ces randonnées, car au bout de mon voyage le beau spectacle de vos cours est toujours pour moi le meilleur réconfort.

La montagne est-elle ensoleillée, je savoure à l'avance la satisfaction de trouver là-haut une belle équipe de jeunes camarades en train de s'ébattre à coeur joie sur les hauts terrains inondés de lumière, au-dessus de la grisaille brumeuse de la plaine ou de la basse vallée. Ces journées lumineuses, dans la zone des aroles téméraires et des mélèzes tordus, sont ce que la montagne a de plus merveilleux à nous offrir, et le ski seul nous permet d'y goûter.

Suis-je parfois monté malgré le mauvais temps, vous m'avez toujours réservé l'agréable surprise de vous trouver sur vos lattes. Je comprends que vous vouliez profiter jusqu'à la dernière minute de vos quelques jours de vacances. Cela me prouve combien vous appréciez les cours que vos dévoués moniteurs organi-

sent à votre intention. Cela me donne aussi la certitude que le ski et l'alpinisme de l'I. P. contribuent largement à préparer notre jeunesse pour la lutte contre les difficultés de la vie.

Et que dire des inspections qui m'ont amené vers vous, dans la soirée, sinon que ce sont celles qui me laissent les plus beaux souvenirs. Après un de ces voyages que j'adore, au clair de lune ou à la lueur d'une lampe de poche, au moment où je contemple dans toute sa plénitude le calme grandiose de la montagne, une odeur de fumée de branches de mélèze me tire subitement de ma rêverie en me révélant l'approche de la cabane que je cherche. Votre intérieur de veillée, rustique mais accueillant, m'impressionne de nouveau : le grand fourneau de pierre et la lampe au pétrole ; votre esprit familier cousu de camaraderie et d'entraide ; vos chants et vos jeux innocents trop méconnus dans les soirées du cabaret villageois.

Jeunes camarades Valaisans, vos cours m'ont fait connaître de nombreux coins tout autres que les stations où grouille la foule des sportifs ; à chacune de ces découvertes, j'ai compris de plus en plus la beauté et la richesse de notre pays, de celui qui est resté le vrai Valais.

Et lorsque je me remémore tous ces souvenirs, je ne puis m'empêcher d'adresser un vibrant appel à tous ceux qui n'ont pas encore participé aux cours de ski et d'alpinisme de l'I.P. Vous vivez une époque où l'Etat offre à la jeunesse le maximum d'avantages pour la vulgarisation des sports nationaux. Profitez-en pour le bien de votre santé, ainsi que pour votre réconfort moral. Laissez pendant quelques jours vos travaux, vos soucis matériels, vos rivalités personnelles ou politiques, pour passer ensemble des heures inoubliables qui resteront entre vous d'éternels liens d'amitié.

Et si vos travaux d'été ne sont pas trop astreignants, répondez également à l'invitation de vos chefs, en vous groupant pour un cours d'alpinisme ou d'excursions. Encore trop méconnus, ces cours sont cependant susceptibles de vous enchanter aussi bien que les cours de ski, je vous le promets, avec expériences à l'appui.

André PONT.



Avec ceux du bout du lac...

Dans le canton de Genève, toutes les grandes associations de gymnastique, de sport et d'éclaireurs contribuent au développement du mouvement I. P.

Plus de 150 moniteurs dévoués, spécialisés dans l'enseignement des disciplines de base ou alpines, se sont mis bénévolement à la disposition des associations dans lesquelles ils dirigent les groupements I. P.

L'organisation cantonale est centralisée en raison du territoire relativement restreint du canton et c'est le Service cantonal I.P., chargé du développement de l'Instruction préparatoire, qui traite directement tous les problèmes avec les associations.

Sauf cas exceptionnels, le service I. P. n'organise pas de cours ou d'exams, car le principe est admis à Genève que l'exécution de l'I. P. est affaire des associations auxquelles un service cantonal ne doit pas faire concurrence. Ce service borne donc son activité à encourager efficacement les entreprises des associations, au travail administratif dont il décharge autant

que possible les groupements I. P. et au contrôle qu'il doit effectuer puisqu'il est responsable du versement des subsides fédéraux et cantonaux.

Les associations organisent des **cours de base** durant lesquels les élèves ont la possibilité de suivre un entraînement de 50 heures portant sur toutes les disciplines de base, soit course, saut, lancers, grimper, etc.

Durant la belle saison, elles prévoient une ou plusieurs séances d'**examens de base**, ouverts à tous les jeunes gens, qu'ils aient pris part au cours de base ou non. Ouvrons ici une parenthèse pour dire que des examens de base sont aussi organisés par le Service I. P. pour les jeunes gens qui ne font pas partie d'associations, et pour souligner l'intérêt de ces examens qui permettent à chacun de se rendre compte de son état de préparation physique.

Et comme récompense aux jeunes gens qui ont dans l'année même réussi leur examen de base, des **camps de ski** sont offerts à des conditions vraiment incomparables. Depuis 6 ans déjà, plus de 200 jeunes gens ont chaque année bénéficié d'une semaine de neige et de soleil à Crans-sur-Sierre, durant les vacances scolaires de fin d'année.

Mentionnons encore des **cours d'instruction alpine d'été** et des **examens de natation** réservés aussi à ceux qui ont réussi leur examen de base, et ajoutons, pour terminer que le Service cantonal I. P. a créé depuis quelques années un insigne cantonal bronze, argent ou or qu'arborent fièrement à la boutonnière ceux qui se distinguent particulièrement aux examens de base.

Voici, très résumée, l'activité de l'I. P. à Genève; que ceux qui ont compris les bienfaits qu'ils peuvent en retirer n'hésitent pas à demander tous renseignements complémentaires au Service cantonal I. P., 11, rue de l'Hôtel-de-Ville à Genève (Tél. 4.32.00).



**Oh! Bleu Léman
toujours le même...**

L'éducation physique post-scolaire (I. P.) est confiée au Département militaire et des assurances et se compose :

a) d'un organe consultatif : le Comité cantonal d'éducation physique post-scolaire, qui comprend les présidents des principales associations sportives de notre canton ;

b) d'un organe exécutif : l'Office cantonal d'éducation physique post-scolaire, Cité-Derrière 18, à Lausanne.

Cet office a pour tâche l'organisation, l'administration, le développement et la surveillance de l'éducation physique post-scolaire dans le canton, en collaboration avec les chefs d'arrondissement et les responsables des associations de gymnastique, de sport et de jeunesse.

Le canton est divisé en 19 arrondissements ayant chacun à leur tête un chef dont voici la liste :

1. Pays d'Enhaut : GRETILLAT Philippe, géomètre officiel, à Château-d'Oex ;
2. Les Ormonts : HENCHOZ Georges, instituteur, Les Diablerets ;
3. Aigle : BERTHOLET André, employé de bureau, Villeneuve ;
4. Vevey et Lavaux : MAIRE Louis, instituteur, av. de la Prairie 16, Vévey ;
5. Lausanne : MICHEL Robert, instituteur, av. Vinet 22, Lausanne ;
6. Echallens : GENIER Pierre, instituteur, Bretigny s. Morrens ;
7. Oron : RIESEN Edmond, forgeron, Oron-la-Ville ;
8. Moudon : CORNU Jules, pierriste, Lucens ;

9. Yverdon : JACCARD Jules, instituteur, Moulins 30, Yverdon ;
10. Sainte-Croix : KARRER Albert, ébéniste, rue de la Sagne, Sainte-Croix ;
11. Payerne : COURVOISIER Daniel, instituteur, Villarzel ;
12. Avenches : COTTIER Michel, instituteur, Oleyres ;
13. Orbe : REGUIN Marcel, employé N.P.C.K., chemin Etraz, Orbe ;
14. La Vallée : MEYLAN Roland, charpentier, Vers-chez-Meylan, Le Brassus ;
15. Morges et Aubonne : DUBOIS Gaston, comptable, av. Jean Muret, Morges ;
16. Rolle : MAYOR Henri, secrétaire municipal, Rolle ;
17. Nyon : GUEISSAZ Marcel, maître de gymnastique, route de St-Cergue 47, Nyon ;
18. Ballens et Gimel : REYMOND Lucien, ébéniste, Gimel ;
19. Cossonay : MAEDER André, instituteur, Chavannes-le-Veyron.

Les jeunes gens s'intéressant à l'I. P. ont ainsi la possibilité de s'adresser soit directement à l'Office cantonal d'éducation physique post-scolaire, Cité-Derrière 18, à Lausanne, soit à l'un ou l'autre des chefs d'arrondissements suivant leur domicile dans le canton.

**Office cantonal
d'éducation physique post-scolaire.**



**Aux confins
de L'Ajoie...**

Nous sommes heureux de pouvoir, aux côtés des cantons romands, faire entendre la voix du Jura, coin de terre romand lui aussi et qui a besoin de ce contact pour s'épanouir complètement. Merci donc à « Jeunesse forte - Peuple libre » de la place qu'elle nous réserve dans ses colonnes et à laquelle nous tenons tout particulièrement.

COMMENT VA L'E. P. DANS LE JURA ?

Avant de répondre à cette question, un mot de l'organisation de l'éducation physique dans le **canton de Berne**, car cette organisation a joué et continue de jouer un rôle important dans la marche de l'E. P. : à notre avis, elle conditionne son succès.

— A la tête de l'E. P., une « Commission cantonale de l'E. P. » de 11 membres, dont 3 représentants de l'Etat et huit des associations intéressées à l'E. P.

— Le « Bureau cantonal E. P. » est chargé de toute la question administrative et des contrôles.

— Ses organes exécutifs directs sont les « Chefs d'arrondissement » **choisis au sein des différentes associations sportives** — les groupes libres étant rattachés à la S. C. G.

Cette solution doit être qualifiée de très heureuse pour le canton, avant tout pour les deux raisons suivantes :

1. Elle fait **endosser la responsabilité de la cause de l'E. P. par les associations**, en faisant appel à la bonne volonté de leurs membres comme à leurs connaissances dans le domaine de la culture physique.
2. Elle permet aux organes E. P. de **s'adapter aux conditions particulières** de chaque région, ce qui est de toute importance dans un canton bilingue comme celui de Berne.

Et les résultats ? Répondons par des chiffres :

En 1946 : 3919 participants à l'E. P. (pour le canton)
1947 : 4628 > > >

Nouvelle organisation :

1948 : 5725 participants à l'E. P.
1949 : 6904 » » »
1950 : 7451 » » »

Dans le Jura — et c'est là chose fort réjouissante — la progression suit une marche parallèle, la courbe étant encore plus accentuée. Laufonais compris, il y eut, en 1950,

1725 participants à l'E. P. dans le Jura,

ce qui représente la jolie proportion de 23 % de la participation dans le canton.

Les chiffres, nous le savons, n'ont qu'une valeur relative. Ils nous permettent cependant de constater que nos efforts ne sont pas vains et, par conséquent, ils constituent un encouragement pour l'avenir. Car il y a encore beaucoup à faire :

- les $\frac{2}{5}$ des jeunes Bernois qui se présentent au recrutement n'ont eu aucune activité physique depuis la fin de leur scolarité.
- il existe encore un bon nombre de sociétés ou de localités sans groupe E. P.
- l'effectif maximum de participation (8780 jeunes gens en 1942, alors que l'I. P. avait un caractère obligatoire) n'est pas encore atteint.
- notre activité est encore trop restreinte dans le domaine des examens à option (surtout ski et natation) et des cours à option.

Voilà la tâche qui nous attend. Mais partout où les installations le permettent, les groupes E. P. sont en pleine activité. Faisons tout ce que nous pouvons pour dépasser encore le beau résultat déjà obtenu et montrer que nous sommes dignes de la confiance qui nous est faite. Nous savons que nous travaillerons ainsi dans l'intérêt de notre jeunesse et pour le bien de nos associations.

Et merci à tous ceux qui se sont occupés de l'E. P. et qui continueront à le faire; merci aux chefs d'arrondissement Monnier, Baer, Frossard, Meuret et Zuber; merci aux moniteurs E. P. et à tous les comités des sociétés. Bon succès pour 1951. **A. PAROZ.**



Au pays des « Britschons »

Placé sous la haute surveillance du conseiller d'Etat, chef du Département militaire, le mouvement de l'Education physique dans notre canton est activement dirigé par les organes suivants :

- 1) **La Commission cantonale d'éducation physique**, composée de 13 membres, soit : le personnel de l'Office cantonal en qualité de président et secrétaire; un représentant de chacune de nos trois grandes associations cantonales : gymnastique, football et éclaireurs; les 6 chefs de districts; un chef de propagande et l'inspecteur fédéral E. P. pour le canton. La Commission se réunit régulièrement 7 à 8 fois par année pour discuter et mettre au point tous les problèmes relatifs à l'éducation physique de la jeunesse.
- 2) **L'Office cantonal d'éducation physique**, dont le siège est au Château de Neuchâtel, qui veille à l'application des prescriptions en la matière, exécute les décisions de la Commission cantonale, établit les comptes, contrôle le matériel, tient à jour les fiches de chaque participant et maintient un contact étroit avec les moniteurs, les associations, sociétés



ou groupements et l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, à Macolin.

- 3) **Les chefs de district** qui sont chargés de suivre attentivement le travail dans les groupements sportifs, de conseiller les moniteurs et de contrôler l'exécution des examens.
- 4) **Les moniteurs**, chevilles ouvrières du mouvement, qui doivent avoir suivi des cours d'instruction fédéraux et cantonaux pour être autorisés à enseigner dans un groupement. Actuellement, 114 moniteurs reconnus par l'Office cantonal sont en activité.

Les jeunes qui désirent s'entraîner physiquement n'ont qu'à s'adresser à l'Office cantonal qui leur donnera toutes les directives nécessaires. Nous précisons, à cet effet, qu'il n'est nullement nécessaire de se faire recevoir membre d'une société ou d'un club. L'éducation physique post-scolaire peut s'effectuer sous le signe du volontariat le plus absolu et sans autre obligation que de suivre les entraînements prévus, d'y apporter un chic esprit de camaraderie et de discipline librement consentie.

Les divers chapitres de la présente revue donnent tous renseignements utiles sur l'activité de l'éducation physique en général, sur l'attrait que présente ce mouvement en faveur de la jeunesse et sur les avantages incontestables que cette dernière peut en tirer. Nous nous bornerons donc à relever encore les deux importantes manifestations organisées par l'Office cantonal et qui doivent retenir l'attention de tous les jeunes de notre canton :

- a) **Le cross à l'aveuglette** qui se déroule chaque année au début de mai et qui consiste à courir, par équipe de 4 jeunes gens, à travers champs et bois au moyen d'une boussole et d'une carte indiquant un certain nombre de postes de contrôle à trouver dans le terrain. Cette captivante compétition enthousiasme les jeunes qui s'y inscrivent toujours par centaines.
- b) **Les camps de ski**, d'une durée de 6 jours, qui sont organisés chaque hiver, du 26 au 31 décembre et du 2 au 7 janvier, dans une région des Alpes. Ces camps, accessibles à tous les jeunes gens qui ont suivi un cours de base de 50 H. ou réussi les examens de base E. P. l'année même ou l'année précédente, constituent la plus magnifique occasion de pratiquer le ski à des conditions exceptionnellement avantageuses et sous la conduite d'instructeurs particulièrement qualifiés.

Relevons enfin que tous les jeunes gens qui, lors des examens de base, remplissent les conditions spéciales d'un barème cantonal, reçoivent le très bel insigne qui figure en tête de cette notice et que des centaines de garçons portent déjà fièrement à la boutonnière de leur veston. Jeune homme, ne veux-tu pas, toi aussi, arborer cette distinction du vrai sportif, c'est-à-dire de celui qui se soucie de son développement physique et qui ne craint pas l'effort? Si oui, viens à l'E. P.

**Office cantonal
d'éducation physique.**



Les échos du Moléson

Mon ami, tu as seize ans, tu es tout juste libéré de l'école. Tu viens de subir l'examen d'aptitudes physiques de fin de scolarité où tu as obtenu quelques succès et éprouvé un certain plaisir. Tu te dis peut-être : « Dommage que tout ça soit fini ; n'y aurait-il pas moyen de continuer mon entraînement ? Je sens bien que je peux et que je dois arriver à de meilleurs résultats. Il y a bien l'I. P., mais je ne sais pas au juste ce qu'on y fait et je me méfie toujours de ce que je ne connais pas. »

Et voilà ! Tu en étais là de tes réflexions, lorsque ce numéro spécial de « Jeunesse forte, peuple libre » te tombe dans les mains, vient éclairer ta lanterne en apportant une réponse précise à tes préoccupations.

Tu vas donc savoir exactement ce qu'est l'I. P., ce qu'elle veut, ce qu'on y fait. Je te vois très bien feuilleter cette petite revue, y fureter pour satisfaire ta curiosité, aller d'un titre à l'autre pour revenir à la première page ; c'est bien par là qu'il faudra commencer ta lecture si tu veux t'informer sérieusement. Et si par hasard le présent chapitre a retenu tout d'abord ton attention, stope là et ne reviens à ma prose que lorsque tu auras une idée d'ensemble bien nette de l'I. P. après avoir lu les articles de portée générale.

Mon but n'est, en effet, que de te donner un complément d'informations en te montrant **où en est l'I. P. en pays de Fribourg.**

Et maintenant, mon cher ami, suis-moi bien. Je vais te servir de guide, en ma qualité de vieux moniteur qui a suivi dès ses débuts le mouvement de l'I. P. dans notre canton.

Sache d'abord que l'organisation de l'I. P., selon ordonnance fédérale de 1947, est laissée **aux soins des cantons sous la haute direction du Département militaire fédéral.** En ce qui concerne Fribourg, l'organe officiel, chargé par la Direction militaire de l'Instruction préparatoire, porte le nom de **Bureau cantonal de l'I. P.** Ce dernier, comme tout comité, comprend un président, un secrétaire, un comptable, auxquels sont adjoints quelques spécialistes de la gymnastique et du sport, comme conseillers techniques.

Deux ou trois fois par an, le Bureau cantonal se réunit avec **les chefs de district** qui forment le 2ème échelon de la hiérarchie de l'I. P. sur le plan cantonal ; ces derniers prennent une part active aux délibérations, enregistrent consciencieusement consignes et mots d'ordre, qu'à leur tour, aidés de leur comité d'arrondissement, ils transmettront **aux moniteurs I. P.** Ceux-ci sont maintenant environ 300 dans le canton, si bien que chaque village de quelque importance a son moniteur. Leur recrutement se fait principalement parmi les membres du Corps enseignant et au sein de la Société fédérale de gymnastique et des associations sportives.

Tu es sans doute curieux de savoir **dans quelles proportions notre jeunesse fribourgeoise exerce une activité dans le cadre de l'I. P.** Consultons, à cet effet, le dernier rapport établi par les soins du Bureau cantonal.

En 1950, 3747 jeunes gens se sont présentés aux examens de base, représentant **une participation de 68 % qui nous place à ce point de vue en tête des cantons suisses.** Mais il y a encore **un grand pas à franchir** pour rivaliser avec certains cantons, sous le rapport des résultats.

Comme tu as pu le constater en lisant les articles précédents, il existe à côté des cours et examens de base, **des cours et examens à option.**

Parmi ceux-ci, nos dirigeants ont donné une **impulsion toute particulière à la pratique du ski et aux courses d'orientation.** C'est ainsi que chaque année, environ 1000 paires de skis sont prêtées aux participants aux cours de ski. En outre, dans le but d'encourager la jeunesse à la pratique de ce magnifique sport, le Bureau cantonal organise chaque année **des camps de ski au Lac Noir.** Là, 6 jours durant, pour un prix dérisoire, tu pourras, si le cœur t'en dit, goûter à ces joies des vacances hivernales, palace mis à part, que beaucoup de gens fortunés ne manquent pas de s'offrir, mais à prix d'or ! Veux-tu encore des chiffres ? En 1948, par exemple, 262 jeunes gens ont bénéficié de cette aubaine ; 237, en 1950.

Quant **aux courses d'orientation**, qui doivent être le couronnement des cours de lecture de cartes, elles remportent chez nous un succès toujours croissant. N'as-tu jamais remarqué un camarade de ton village ou d'une localité avoisinante arborant fièrement à sa boutonnière **un insigne portant les lettres I. P. ?** Il s'agit là, tu le sais probablement, **d'une distinction décernée par le Bureau cantonal à tout participant aux examens qui réalise certaines conditions.**

a) **Obtention à l'examen de base du nombre de points suivants :** 15 ans : 63. — 16 ans : 68. — 17 ans : 73. — 18 ans : 78. — 19 ans : 83.

b) **Participation, la même année à un cours à option ou réussite d'un examen à option** (ski, marche, etc.).

Quel que soit son âge, le jeune homme qui remplit les conditions fixées ci-dessus reçoit :

Pour la 1ère fois, la mention honorable de l'I. P.

» 2me » l'insigne cantonal I. P. modèle bronze
» 3me » » » » argent
» 4me » » » » spécial

Toutefois, le jeune homme de 19 ans qui remplit les conditions pour la 1ère fois reçoit, au lieu de la mention honorable, l'insigne modèle bronze.

Et pour te prouver que cette distinction est loin d'être inaccessible, je te dirai encore qu'en 1950, 917 jeunes gens ont obtenu la distinction cantonale, sur les 1293 qui y auraient eu droit, si tous avaient rempli la condition mentionnée sous la lettre b), c'est-à-dire participé à un cours à option ou réussi un examen à option.

J'aurais encore beaucoup de choses à te dire, mon ami, sur la bienveillance de nos autorités à l'égard de l'I. P., sur l'excellente collaboration de nos instituts d'instruction, sur les bonnes relations qui existent entre nos associations de gymnastique et de sport et notre organisation I. P., sur le dévouement de nos dirigeants et moniteurs, autant de facteurs qui contribuent au développement de l'instruction préparatoire en pays de Fribourg. Mais il est temps de conclure. Te voilà maintenant suffisamment documenté. Le reste, c'est-à-dire **ton adhésion à l'I. P., dépend d'un acte de ta volonté. Quant à moi, je te conseille vivement de dire oui.** Crois-m'en, tu ne t'en repentiras pas.

Louis BARBEY.

Et voilà, au revoir, mon jeune ami ! Cette lecture t'a intéressé ? Tu désires recevoir régulièrement « Jeunesse forte, Peuple libre ». Rien de plus facile ! Inscris ton adresse exactement et lisiblement sur le bulletin de versement ci-joint ; paye 1 fr. 50 et tu feras partie de la grande famille des lecteurs de « Jeunesse forte, Peuple libre ! Merci !

Rédaction : Ecole fédérale de gymnastique et de sport, Macolin - Fr. Pellaud.

Administration : Office central fédéral des imprimés et du matériel, Berne 3 - Compte chèques postaux III. 520